

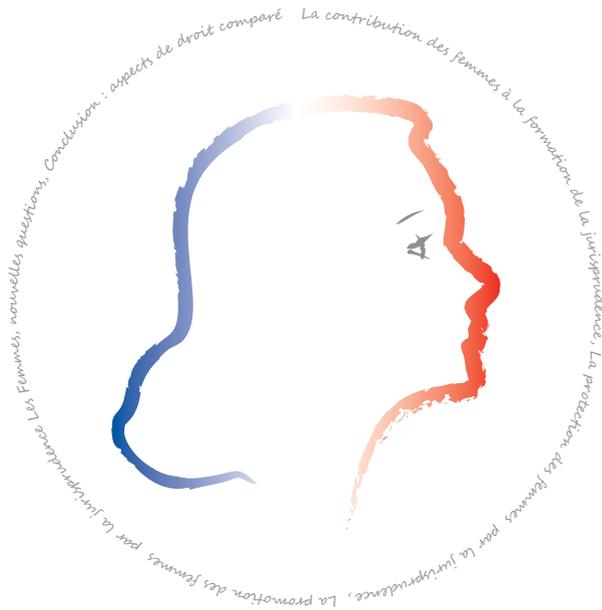


COLLOQUE

14 NOVEMBRE 2017

à la cour administrative d'appel de Marseille

en présence de **Jean-Marc Sauvé, Vice-président du Conseil d'État**



LA JURISPRUDENCE ADMINISTRATIVE ET LES FEMMES



Colloque organisé par la cour administrative d'appel de Marseille,
le GREDIAUC et le club juridique du sud-est

LA JURISPRUDENCE ADMINISTRATIVE ET LES FEMMES

14H30 **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

15H00 **OUVERTURE DU COLLOQUE**

par Lucienne Erstein,
Conseiller d'État, Président de la
Cour administrative d'appel de Marseille

ALLOCUTION INTRODUCTIVE

par Jean-Marc Sauvé,
Vice-président du Conseil d'État

Sous la présidence de Jean-Claude Ricci,
Professeur émérite à l'Université Aix Marseille

15H30 **LA CONTRIBUTION DES FEMMES
À LA FORMATION DE LA JURISPRUDENCE**

par Michaël Revert,
Rapporteur public à la cour administrative d'appel de Marseille

15H55 **LA PROTECTION DES FEMMES
PAR LA JURISPRUDENCE**

par Me Ashkhen Harutyunyan,
Avocat au barreau de Marseille

- 16H20 **LA PROMOTION DES FEMMES
PAR LA JURISPRUDENCE**
par Diane Roman,
Professeur de droit public à l'Université François
Rabelais de Tours, Membre honoraire de l'Institut
universitaire de France
- 16H45 **LES FEMMES, NOUVELLES QUESTIONS**
par Frédéric Dieu,
Maître des requêtes au Conseil d'État
- 17H10 **CONCLUSION : ASPECTS DE DROIT COMPARÉ**
par Laurence Burgorgue-Larsen,
Professeur de droit public à l'Université de Paris I,
Panthéon Sorbonne, Membre du tribunal
constitutionnel d'Andorre
- 17H35 **QUESTIONS / DÉBAT AVEC LA SALLE**
- 18H00 **COCKTAIL**